

# Rapport d'activité CCRPA



Le Conseil Consultatif Régional  
des Personnes Accueillies / Accompagnées  
du Languedoc-Roussillon

## Languedoc-Roussillon 2014/2015

En 2010, Monsieur Alain Régnier, alors Délégué en charge du Chantier National Prioritaire pour l'Hébergement et le Logement (CNPHL), a porté le souhait d'avoir un lieu où puissent s'exprimer les usagers. Le Conseil Consultatif Régional des Personnes Accompagnées a été mise en place avec pour objectif de permettre la collaboration des personnes concernées par les situations d'exclusion, de pauvreté ou de précarité à l'élaboration des politiques publiques de lutte contre l'exclusion. Il s'agit notamment de permettre aux personnes de s'approprier les réformes faites dans ce cadre politique et de pouvoir échanger avec les acteurs

institutionnels et politiques en charge de la mise en œuvre des dispositifs créés pour en assurer un suivi et une évaluation.

En région Languedoc Roussillon... Le CCRPA est porté par la FNARS Languedoc Roussillon (Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale), un réseau généraliste de lutte contre les exclusions (870 associations adhérentes) qui promeut le travail social, ouvre des espaces d'échanges entre tous les acteurs du secteur social, et défend la participation des personnes en situation d'exclusion à la réflexion sur les politiques publiques qui les concernent.

### LES VIOLENCES INSTITUTIONNELLES

*Un week-end CCRPA pour penser/panser les ces  
Violences*

Les 15 et 16 Novembre 2014, Prades (Pyrénées Orientales) accueillait le CCRPA LR qui a réuni quarante et une personnes mobilisées sur la thématique des violences institutionnelles, un sujet qui touche et préoccupe de plus en plus l'ensemble des acteurs du secteur social confronté à une augmentation de la tension entre les institutions et les dits « usagers ».

Grâce au recueil de l'expérience des personnes, le CCRPA LR a pu identifier des situations récurrentes de violences institutionnelles comme le manque de prise en compte et de reconnaissance de l'individu (l'impression de n'être qu'un numéro de dossier), le manque d'écoute et de dialogue, la dévalorisation, l'infantilisation et le rabaissement, l'incertitude et l'absence de réponse face à la complexité des démarches au sein des parcours... Les ateliers du dimanche ont eu pour objectifs de déchiffrer les causes potentielles de ces situations de violences. Il ressort de ses réflexions que la violence est un phénomène complexe qui ne dépend pas d'une seule cause mais de causalités plurielles qui interagissent, tels que la lenteur, la complexité de l'administration, et le manque de coordination entre les différents interlocuteurs, avec des manifestations qui sont à la fois cause et conséquence de violences.

### LES RECOMMANDATIONS DU CCRPA

L'accueil des personnes est le premier acte social qui peut prévenir la violence car c'est un préalable à la circulation de la parole qui privilégie l'installation d'une relation de confiance et qui, par conséquent, évite le jaillissement des formes de violences liées aux frustrations des uns et des autres. Dans ce cadre et par le biais d'un théâtre forum, les rôles se sont inversés et les participants ont pu comprendre que les travailleurs sociaux sont aussi directement touchés par leur difficulté à répondre aux besoins de l'utilisateur et ils ont d'ailleurs fait remarquer l'importance pour les professionnels de reconnaître face aux publics leurs propres limites d'action liées à la lenteur de l'administration, au manque de moyens et aux lacunes inhérentes aux formations. Replacer la responsabilité de chacun à tous les niveaux est important pour ne pas cristalliser des conflits fondés sur des non-dits et de l'incompréhension.

Enfin, pour les institutions, la préconisation qui semble la plus évidente en théorie est de renforcer le travail en réseau et la coordination entre tous les interlocuteurs pour recréer du sens et du lien dans les parcours.

Le Jeudi 26 Mars 2015 à Montpellier, 24 personnes ont participé à cette journée autour de l'insertion professionnelle des personnes en situations d'exclusion et/ou de précarité.

**« Un travail est la clé centrale de l'insertion pour chaque citoyen. Si le contexte actuel rend le marché de l'emploi compliqué pour tous, les obstacles sont encore plus accrus pour les personnes en situation de précarité et/ou d'exclusion. »**

Par groupes et par typologie de publics (Jeunes, personnes étrangères...) les participants ont échangé leur freins et leurs difficultés rencontrés dans leurs parcours d'insertion professionnelle.

#### **Les principales difficultés énoncées par les personnes accompagnées présentes :**

- Stigmatisation et discrimination à l'embauche (faciès, domiciliation administrative, lieu de domiciliation comme CCAS et CHRS...)
- La mobilité (permis exigé...)
- Le profil trop ou pas assez diplômé.
- Le coût onéreux des formations et le manque de financements.
- Les formations parking.
- Les cercles vicieux des contrats d'insertion sans déboucher sur un emploi stable.
- La lourdeur administrative
- Les changements fréquents des dispositifs d'insertion (contrat aidé...)
- La barrière de la langue, manque de place en FLE, l'illettrisme.
- Les propositions d'emplois souvent non déclarés.
- Pas de reconnaissance pour l'équivalence des diplômes.

**CCRPA « SORTIR DES MINIMAS SOCIAUX »  
L'ACCES A L'EMPLOI ET A LA FORMATION**

#### **LES RECOMMANDATIONS DU CCRPA**

##### **Pour l'emploi des personnes étrangères :**

- Avancée de la loi et sensibilisation à la citoyenneté pour lutter contre les discriminations et la stigmatisation.
- Favoriser les simplifications administratives
- Ouvrir plus de formations aux langues et aux métiers et mettre en place plus d'interprètes.
- Création d'emploi : mettre en place des forums et salons visant le public précaire
- La revalorisation du travail manuel
- Faire reconnaître les diplômes étrangers et simplifier l'équivalence de ces diplômes.
- La gratuité des titres de séjour et le renouvellement simplifié par l'administration.
- Permettre aux employeurs d'obtenir des avantages, des subventions pour inciter aux recrutements des personnes étrangères.
- Améliorer et permettre une continuité de l'accompagnement des personnes dans leurs parcours d'insertion.

##### **Pour l'emploi des jeunes**

- Meilleur respect des lois pour un retour à l'emploi
- Favoriser des aides financières pour les employeurs
- Plus de formations mises à dispositions
- Une meilleure autonomie vis-à-vis des travailleurs sociaux
- Plus de stage pour les étudiants
- Pour la mobilité : Accroître les aides au permis (principe du permis à 1 euro par exemple) et pour la mobilité géographique, aide aux déménagements pour nécessité professionnelle (suivi de dossier en changeant de région sans reprendre à zéro).
- Améliorer l'accès aux informations
- Embauche d'un conseiller insertion dans les structures
- Création d'un pourcentage d'obligation par catégorie d'employés
- Augmentations des taxes employeurs

**PARTICIPATION EFFECTIVE ET CONSTRUCTION D'UNE  
PAROLE COLLECTIVE : UNE JOURNEE POUR REINTERROGER LE SENS  
DE LA PARTICIPATION ET LA PRATIQUE DU CCRPA.**

26 participants se sont retrouvés le Samedi 13 Juin à Nîmes pour aborder la thématique de la participation et réinterroger le sens et l'effectivité de celle-ci au CCRPA.

La dynamique de cette journée a permis des échanges riches et constructifs, et ce dans la convivialité.

**Les faiblesses du CCRPA sur sa participation :**

- ☀ Manque de sensibilisation et de reconnaissance auprès des structures.
- ☀ Un faible appui des travailleurs sociaux et directions de structures.
- ☀ Manque de visibilité des actions du CCRPA
- ☀ Manque d'outils de communication

**Les points forts :**

- ☀ L'investissement des délégués CCRPA
- ☀ La visibilité et la reconnaissance auprès des institutions
- ☀ La motivation et la persévérance.
- ☀ La présence régulière de quelques travailleurs sociaux.

**Les recommandations du CCRPA**

**Des idées pour coordonner les différentes dynamiques participatives :**

- ☀ Création d'un blog/page Facebook commun à toutes les dynamiques
- ☀ Rencontres et présentation du CCRPA dans les structures par les délégués
- ☀ Bulletin d'information (actions, actualités, initiatives)
- ☀ Réunions en amont du CCRPA qui réuniraient des délégués CVS, groupe d'expressions, collectif et délégués CCRPA.
- ☀ Mobiliser des travailleurs sociaux, qui soient personnes ressources pour créer les liens entre le CCRPA et les autres dynamiques participatives
- ☀ Affichage dans les structures (flyers) : proposer un concours d'affiches CCRPA inter structures.

**Des idées pour communiquer avec les institutions locales et régionales :**

- ☀ Inviter les institutions à participer à nos rencontres
- ☀ Lettres ouvertes d'un maximum de personnes en situation d'exclusion et prise de rendez-vous avec les directeurs des administrations (DRJSCS, DDCS, Préfet...)
- ☀ Rédiger l'actualité du CCRPA tous les 3 mois
- ☀ Renforcer le rôle de représentation et restitution des délégués
- ☀ Avoir une action médiatique (utiliser l'outil audiovisuel pour communiquer autrement, débat télévisé)
- ☀ Envoyer les propositions du CCRPA pour chaque thématique traitées.
- ☀ Solliciter un médiateur de la république qui agirait sur des situations collectives

**Des idées pour rendre visible les actions du CCRPA :**

- ☀ Faire appel à la presse
- ☀ Faire une université d'automne, hiver
- ☀ Etre plus présent sur le terrain : avoir un stand sur des manifestations culturelles, associatives.